



Paris, le 6/07/10

Communiqué

Objet : Fermeture d'un site de piratage en « streaming »

Suite à l'action en contrefaçon engagée par l'USPA et plusieurs producteurs audiovisuels, le site VoirDoc a fermé.

Ce site mettait à disposition des documentaires en « streaming » sans autorisation de leurs producteurs, compromettant notamment les exclusivités accordées à des diffuseurs ayant permis leur financement et le développement d'une offre légale large et diversifiée à laquelle l'USPA est particulièrement attachée.